



AVIS PUBLIC DONNÉ AUX INTÉRESSÉS À L'ÉGARD D'UNE DÉROGATION MINEURE

PRENEZ AVIS que le Conseil municipal de Ville de Sutton tiendra le **4 décembre 2024 à 19 h 30**, une séance au cours de laquelle il statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

1.	Numéro de cadastre :	5 095 909
2024-0067	Numéro d'immeuble :	Chemin Schweizer, Sutton
	Nature et effet de la demande :	<p>1. Autoriser une marge d'implantation latérale d'un bâtiment accessoire de 1.50 mètres au lieu de 6 mètres comme indiqué à la section 3.2, chapitre 10, du <i>Règlement de zonage 115-2</i>.</p> <p>Il est possible de consulter un document explicatif sur la page web suivante : https://sutton.ca/avis-public-donne-aux-interesses-a-legard-dune-derogation-mineure-chemin-schweizer/</p>

Tout intéressé, pour se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, doit se présenter à la séance et s'y exprimer sur le sujet lors de la présentation de ce point.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce 15^e jour du mois d'novembre de l'an 2024.

Jonathan Fortin, LL.B., OMA
Directeur général adjoint | Greffier et directeur des affaires juridiques